

Communiqué du 01/12/21

Violences envers les enfants dans le sport : un changement structurel à opérer d'urgence

Vendredi 19 novembre 2021, la Ministre francophone des Sports, Valérie Glatigny, présentait l'étude européenne « CASES » (Child Abuse in Sport European Statistics)¹. Si des voix s'élèvent régulièrement pour dénoncer des faits de violences à l'égard des enfants dans les secteurs du sport et des loisirs, les chiffres révélés par cette dernière étude en dévoilent l'ampleur glaçante. **80% des adultes interrogés ont été victimes de violences dans leurs activités sportives pendant l'enfance.** Presque **sept personnes sur dix** ont subi des violences psychologiques et un quart a été victime de violence sexuelle directe. **Cette étude permet d'affirmer que la majorité des enfants en Belgique francophone a subi au moins une forme de violence dans le cadre de son activité sportive.**

Le sport et les loisirs sont indispensables au bon développement des enfants, comme le consacre la Convention internationale pour les droits de l'enfant (Article 31). **Les enfants ont le droit d'exercer ces activités en étant protégés de toute forme de violence, il en va de la responsabilité de tous les adultes, organisations et pouvoirs publics.**

Pour répondre à cette problématique, Défense des Enfants International-Belgique, le Délégué Général aux droits de l'enfant et Yapaka mettent en œuvre le projet [PARCS](#) afin de promouvoir le bien-être et la protection des enfants dans leurs activités. Ce projet s'axe notamment sur l'adoption de Politiques de **Protection de l'Enfance**, documents établissant des procédures claires pour la prévention et la prise en charge des violences. **Plus de 500 organisations de sport et de loisirs sont déjà signataires de la Charte de la Bienveillance, démontrant une réelle volonté de s'engager vers plus de protection des enfants, sans aucune discrimination.** Cet engagement en si grand nombre est encourageant, il marque une véritable volonté de la part des acteurs sportifs et de loisirs d'avancer vers plus de protection pour tous les enfants, sans aucune discrimination.

Par surcroît, nous devons **construire collectivement une culture de la bienveillance autour des enfants.** Ils doivent sentir qu'ils peuvent parler si quelque chose ne va pas et compter sur un réseau d'aide efficace. Nous donnons rendez-vous aux parents et enfants sur www.tupeuxledire.be. Ils y trouveront des informations et ressources utiles. La protection des enfants est l'affaire de tous. Ensemble, mobilisons-nous !

Enfin, si nous nous réjouissons des mesures mises en place récemment telles que la désignation de référents et délégués éthiques, la protection des enfants dans leurs activités sportives et de loisirs ne saurait se satisfaire de changements législatifs. **Elle nécessite de profondes modifications structurelles et des mesures concrètes** telles que l'obligation de fournir systématiquement un extrait de casier judiciaire pour travailler auprès d'enfants ainsi que davantage de formations initiales et continues, notamment sur les questions de genre et d'inclusivité.

Contact presse : Emmanuelle Vacher : Responsable du projet PARCS
emmanuelle.vacher@defensedesenfants.be Tel : 02 203 79 08

¹ Hartill M. et al., 2021 Child Abuse in Sport : European statistics